



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

**Séance du 18 juin 2024**

**Date de convocation : le 11 juin 2024**

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,  
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h13 et levée à 19h01*

### **Étaient présents :**

#### **En nombre, les membres :**

- En exercice : 45
- Présents : 23
- Ayant pris part au vote : 23
- Ayant donné procuration : 1

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; JANNIN Jean-Pierre suppléant de M. Vincent FIÉTIER ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAILLARD Valérie ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ;  
**C.C.L.L :** CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** AUBRY Didier ; GAUTHIER André

### **Étaient excusés :**

**G.B.M :** BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; FIÉTIER Vincent ; LAIDIÉ Franck ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse ; PHILIPPE Lionel ; ROUX Jean-Hugues ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT ;  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; MESNIER Christian ; NICOLET Mickaël  
**C.C.V.M :**

#### **Résultat du vote :**

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Secrétaire de séance :** MONNIER Alain

### **Procuration de vote :**

**Mandant :** MESNIER Christian  
**Mandataire :** STADELMANN Jean-Claude

PRÉVENTION

## **ADHÉSION À L'ASSOCIATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

### **I. PRÉSENTATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ INTERNATIONAL**

Bourgogne-France-Comté International est une association qui a pour objectif de contribuer au développement d'actions de coopérations et de solidarité internationale avec les acteurs de Bourgogne-Franche Comté.

Cette structure met en lien les porteurs de projets, les associations, les collectivités, les institutions et les entreprises pour agir dans les domaines suivants :

- Les échanges et partenariats européens et internationaux ;
- L'éducation à la citoyenneté mondiale ;
- La mobilité internationale et le volontariat ;
- L'aide au développement ;
- La conception et la mise en œuvre de politiques publiques de coopération et de solidarité internationale.

Bourgogne-Franche-Comté International fédère un réseau de plus de 140 acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationale. L'association assure la promotion des initiatives menées en région et sur la scène internationale. Son accompagnement permet aux porteurs de projets de faire un point sur les compétences nécessaires à la conduite du projet afin qu'elles soient en adéquation avec la demande. Les partenariats multi-acteurs (eau, énergie, déchets...) permettront de répondre spécifiquement aux besoins identifiés.

### **II. ADHÉSION**

L'adhésion du SYBERT au réseau Bourgogne-Franche-Comté International permettra d'appuyer notre engagement au travers de la démarche de Responsabilité Citoyenne du SYBERT.

Cette adhésion permettra aux agents et élus de transmettre leurs compétences, via la conduite de projets de coopérations internationales. Cela permettra également au SYBERT d'être accompagné par une structure reconnue pour son expérience dans le domaine de la coopération internationale.

Le SYBERT sera associé aux projets menés par différentes collectivités (Région, Département, Villes, etc.) en tant qu'expert de la compétence traitement des déchets.

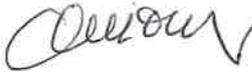
Le montant de l'adhésion est de **500 €**.

*Les crédits, non prévus au budget 2024, seront prélevés sur le chapitre global 011 « charges à caractère général » de la compétence Prévention.*

**À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'adhésion du SYBERT au réseau régional Bourgogne-Franche-Comté International.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à la majorité absolue.



Secrétaire de séance,  
MONNIER Alain



Envoyé en préfecture le 15/07/2024

Reçu en préfecture le 15/07/2024

Publié le



ID : 025-252508247-20240618-2024\_06\_05\_25-DE

